



Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

31 mars 2012

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois.

> GROS PLAN DU MOIS

FILIÈRE BOIS - Une Charte régionale pour garantir la qualité du bois déchiqueté

Les Communes forestières, animatrices de la Mission Régionale Bois Energie depuis 2003, viennent de lancer la « Charte qualité bois déchiqueté » de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette charte réunit l'ensemble des acteurs de la filière autour d'un texte commun et permettra de standardiser l'offre de combustible sur la région pour un fonctionnement optimal des installations.



En région Provence Alpes Côte d'Azur, la filière bois énergie s'est bien développée et compte désormais plus de 180 chaufferies et réseaux de chaleur au bois énergie en activité. Les maîtres d'ouvrage bénéficient de l'accompagnement de la Mission Régionale Bois Energie (MRBE), animée par les Communes forestières depuis 2003.

Parmi les freins au bon fonctionnement des installations au bois énergie, les livraisons de combustible sont souvent pointées du doigt par les maîtres d'ouvrages et les exploitants de chaufferies, à tort ou à raison. Afin de clarifier les échanges entre chaque corps de métier et le maître d'ouvrage, il était nécessaire de définir un discours



commun au travers d'une classification des combustibles et d'une augmentation progressive de la qualification de l'ensemble de la filière.

Après l'étude des autres démarches du même type, les Communes forestières ont travaillé avec le Comité Inter-professionnel du Bois Energie (CIBE), alors en charge de définir des classes de combustible qui font référence dans la norme nationale.

Classes de combustibles bois déchiqueté				
Classes de combustibles	Granulométrie	Humidité	Contenu énergétique (kWh/t)	Préconisations d'utilisation (exemples)
C1	P16 - 45A	M15 - M30	3 400 à 4 200 Moyenne à 3 800	P < 200 - 300 kW foyer volcan
C2	P45 - P63	M30 - M40	2 800 à 3 400 Moyenne à 3 100	400 kW < P < 1500 kW foyer volcan
C3	P63 - P125	M35 - M45	2 500 à 3 100 Moyenne à 2 800	800 kW < P < 1500 kW Foyer grille ou volcan
C4	P100 - P200	M10 - M20	3 900 à 4 500 Moyenne à 4 200	800 < P < 3 000- 5 000 foyer grille
C5	P100 - P200	M40 - M55	1 900 à 2 800 Moyenne à 2 400	P > 5 000 kW

Source : CIBE 2011.

Sans attendre la mise en œuvre effective de cette norme qui pourrait voir le jour à plus ou moins long terme, les Communes forestières ont mis en place la « Charte Qualité Bois Déchiqueté Provence-Alpes-Côte d'Azur » qui regroupe les fournisseurs, installateurs, chaudiéristes, entreprises de maintenance et maîtres d'ouvrages intervenant sur la région.

Les fondements de la charte sont :

- des classes de combustibles communes à tous. Le bois-énergie devient un produit standard, à l'image des autres énergies ;
- un accompagnement des fournisseurs dans leur structuration et leur production ;
- une lisibilité pour le maître d'ouvrage et une assurance d'avoir un combustible irréprochable. A l'instar des autres énergies, le maître d'ouvrage n'a plus à se soucier de la qualité, elle lui est garantie par l'engagement du fournisseur ;
- un comité de suivi en charge de piloter la charte, de la faire vivre et de coordonner l'ensemble des maillons de la filière pour un développement cohérent.

Une dernière réunion de calage entre les acteurs s'est tenue le 13 mars dernier pour valider un ensemble de propositions.

Le lancement officiel de la charte sera effectué en mai prochain. Une dizaine de fournisseurs a déjà fait une demande officielle d'adhésion. Les maîtres d'ouvrage pourront donc, dès la saison de chauffe 2012/2013, faire appel à un fournisseur certifié pour leurs consultations sur l'approvisionnement. La Charte est un critère de plus pour le maître d'ouvrage pour s'assurer d'un approvisionnement en circuit court.

Première en France pour le bois déchiqueté, cette charte est, pour ses partenaires, un outil essentiel pour la structuration et la pérennisation de la filière bois énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www Lire l'article sur la réunion de lancement de la Charte qualité bois déchiqueté](#)

[www Télécharger la Charte qualité bois déchiqueté](#)

[www Visiter le site de la Mission régionale bois énergie](#)



> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

CERTIFICATION - Bilan des adhésions à PEFC PACA en février 2012

Le bilan PEFC du mois de février est disponible. Ce mois-ci, ce sont 430 propriétaires qui adhèrent à la certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www Lire l'article complet](#)

FORMATION - Les travaux forestiers et leurs financements

Les Communes forestières des Hautes-Alpes ont organisé une formation sur la réalisation des travaux forestiers et leurs financements le 12 mars 2012 à Baratier (05).

[www Lire l'article complet](#)

POLITIQUES FORESTIERES - Appel à projets Biodiversité pour les CFT

Le Ministère de l'écologie et du développement durable vient de lancer un appel à projets sur le thème de la biodiversité à l'attention des territoires porteurs de «stratégies locales de développement forestier».

[www Lire l'article complet](#)

CERTIFICATION - PEFC PACA présent à la journée des professionnels

PEFC PACA a tenu un stand lors de la journée des professionnels organisée par le Centre Forestier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur le 24 mars 2012 à La Bastide des Jourdans (84).

[www Lire l'article complet](#)

FORMATION - La desserte forestière

Les Communes forestières des Hautes-Alpes ont invité les élus des Communautés de Communes du Briançonnais et du Pays des Ecrins à une formation sur la desserte forestière le 20 mars à Briançon (05).

[www Lire l'article complet](#)

FORMATION - L'utilisation du bois local dans la construction

Les Communes forestières des Hautes-Alpes ont organisé une formation départementale sur l'utilisation du bois local dans les constructions publiques le 26 mars à Baratier (05).

[www Lire l'article complet](#)

FORET PUBLIQUE - Prochaines ventes de bois

Le calendrier des ventes de bois 2012 des forêts publiques est disponible. Cette année, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 3 ventes seront organisées par les Agences départementales et interdépartementales de l'Office National des Forêts.

[www Lire l'article complet](#)

LEGISLATION - De nouvelles dispositions pour la DFCI

Les dispositions législatives relatives à la défense des forêts contre les incendies (DFCI) ont subi d'importantes modifications suite à la publication d'une ordonnance en janvier dernier.

[www Lire l'article complet](#)



FORET PRIVEE - Démonstration de matériel forestier

Le Centre Régional de la Propriété Forestière, l'ASL Suberaie Varoise, le syndicat des Castanéiculteurs du Var et la société Stihl, ont organisé une demi-journée d'information et de démonstration sur l'utilisation du petit matériel forestier le 30 mars dernier à Collobrières.

[www Lire l'article complet](#)

FORET PRIVEE - Contrat Etat-CNPF 2012-2016

Un Contrat d'objectifs et de performance pour la forêt privée pour la période 2012-2016 a été signé entre l'État et le Centre national de la propriété forestière (CNPF), à Paris le 27 janvier dernier.

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Etude Annuelle de Branche 2009

Les résultats de l'étude annuelle de branche 2009 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles.

[www Lire l'article complet](#)

FORET PUBLIQUE - Report de l'Assemblée Générale des Communes forestières 13

L'Assemblée Générale annuelle des Communes forestières des Bouches-du-Rhône n'ayant pu se tenir le 27 mars dernier, elle est reportée au jeudi 12 avril 2012 de 9h00 à 12h30 à Lambesc (13).

[www Lire l'article complet](#)

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur